

INTERVIEW

De la vulnérabilité de nos eaux souterraines et de nos sources

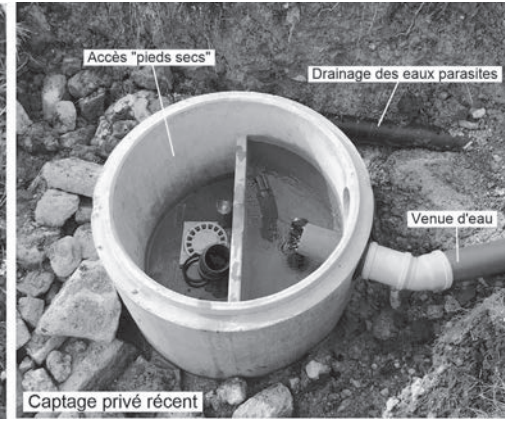
Markus Koch

En tant qu'agriculteur bio mais aussi en tant que consommateur, je me sens hautement concerné par la problématique de l'eau. Pour en savoir plus, je suis parti à la rencontre d'un spécialiste de l'eau et de sa protection, Frédéric Bossy.

Frédéric Bossy est hydrogéologue. Il travaille avec son associé au sein du bureau d'étude HydroSol Sàrl, qu'ils ont fondé à Bulle il y a plus de quinze ans. En plus de prestations géologiques classiques, cette petite société est spécialisée dans la recherche et l'évaluation des ressources en eau souterraine, ainsi que dans la réalisation de projets de captage pour la collectivité ou des privés.



Captage privé vétuste



Captage privé récent

Captages ©F. Bossy

D'où vient l'eau que l'on consomme ?

L'eau consommée sur le territoire fribourgeois et plus généralement en Suisse provient à 80% d'eau souterraine (eau contenue dans les vides du sous-sol comme les pores ou les fissures). Ce simple nombre révèle à lui seul l'importance considérable que représente cette ressource pour notre alimentation.

Lorsque l'eau de pluie s'infiltre, les différentes couches du sol agissent comme un filtre, permettant de retenir une part importante des polluants contenus dans les eaux de surface. En profondeur, si la perméabilité des terrains est suffisante, l'eau peut ensuite s'y accumuler et constituer une réserve exploitable à long terme.

Rupture dans un équilibre fragile

Malheureusement, ces systèmes d'autoépuration naturelle sont fragiles et ne sont souvent plus assez performants en raison de la dégradation des sols.

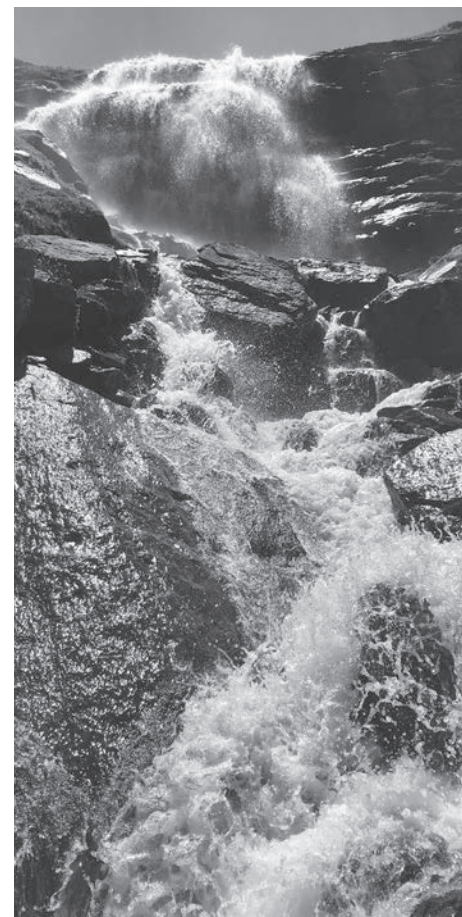
Avec l'urbanisation galopante qui s'est développée ces dernières dizaines d'années, les surfaces disponibles pour l'infiltration ont drastiquement diminué, ce qui affecte la capacité de renouvellement des nappes souterraines et à terme la quantité d'eau disponible. Les premiers signes de surexploitation de la ressource en eau se font d'ailleurs déjà sentir dans certaines régions. Les changements climatiques ont aussi une influence négative. Globalement, les périodes de sécheresse sont plus longues et, lorsqu'il pleut, les précipitations s'abattent en peu de temps, avec une plus grande intensité. Ces nouvelles conditions favorisent le ruissellement de surface (moins d'infiltration) et l'érosion des sols.

Pollution phytosanitaire

L'actualité nous rappelle que l'utilisation de produits phytosanitaires comme

le chlorothalonil, largement utilisée dans l'agriculture dès les années 70, peut avoir un impact majeur et de grande ampleur sur la qualité des eaux souterraines. Les résultats publiés le 6 juillet 2020 par la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF) indiquent que plus du 40% des ressources en eau potable cantonale présentait un taux de métabolites (produit de dégradation) du chlorothalonil supérieur à la valeur maximale fixée dans l'OPBD (Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public). Ces pollutions ne sont cependant pas exclusivement liées aux pratiques agricoles. Elles sont aussi fréquemment constatées à l'aval des jardins privés

Suite à la page suivante



Torrent Bimtal 2019 ©Markus Koch

Suite de l'article

et familiaux, dont les propriétaires utilisent souvent ces substances en surdose. Ce qui est compliqué avec les produits phytosanitaires, c'est qu'ils sont particulièrement persistants dans le milieu naturel et que les moyens de traitement sont encore onéreux et difficiles à mettre en place.

Une protection parfois insuffisante

Pour protéger les ressources en eaux souterraines, la législation suisse a prévu différentes mesures d'organisation du territoire. La principale consiste à délimiter autour de chaque captage public, des zones de protection S visant à assurer la sécurité de l'ouvrage et à garantir la qualité de l'eau, principalement au niveau bactériologique. Si une protection plus ciblée vis-à-vis de polluants chimiques est nécessaire, des aires d'alimentation Zu peuvent alors être mises en place (par exemple, restriction de l'utilisation des nitrates sur certaines surfaces sensibles dans le bassin d'alimentation de la source).

Malgré l'entrée en vigueur en 1992 de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux), le canton accuse un important retard dans l'établissement des zones de protection S. Actuellement, plus du 30% des captages publics ne disposent pas de zones légalisées. De plus, beaucoup d'ouvrages ne respectent pas les normes constructives en vigueur. Dans de nombreux cas, il existe aussi des conflits d'intérêt entre l'utilisation de l'eau et les infrastructures existantes mais non autorisées en zone S (routes, fosses à lisier, conduite des eaux usées, etc.). Cette situation n'est pas satisfaisante. Elle présente aujourd'hui un risque sanitaire peut-être encore plus important que la présence de chlorothalonil dans l'eau !

Enfin, au niveau des captages privés, la situation est encore plus préoccupante. La plupart des ouvrages sont vétustes, dépourvus de toute zone de protection et susceptibles d'être pollués par des arrivées rapides d'eau de surface (absence de drainage des eaux parasites). Bien qu'il n'existe aucune obligation légale pour un privé, utilisant une source pour sa propre consommation, de disposer d'une installation conforme, ce constat montre combien il est difficile pour tout un chacun de prendre conscience de la valeur réelle de l'eau et des efforts qu'il faut consentir pour la protéger.

ASSOCIATION

Notre Panier Bio pique-nique à Bonvillars

Virginie Pasquier

Si, en 2020, nous n'avons pas la possibilité d'organiser le pique-nique annuel de l'association, nous nous souvenons avec plaisir de la rencontre précédente, à la ferme de la Gottalaz à Bonvillars, où la famille Zwysig nous a accueillis en 2019.

Pour l'occasion, chaque participant-e a amené un plat de sa confection, mais c'était sans compter sur la générosité de la famille Zwissig, qui avait mis les petits plats dans les grands. Une véritable salle de fête avec une vue stupéfiante sur les Préalpes et le lac de Neuchâtel avait été aménagée dans la bergerie. Après un gueuleton royal, Sinia et Dominik ont eu la gentillesse de nous faire visiter leur superbe domaine, le travail d'une vie. La ferme est quasiment en ruine quand le couple décide de la racheter en 2004 et c'est avec courage et persévérance qu'ils avancent pas à pas dans les rénovations et fondent une famille. Toujours le sourire aux lèvres, Sinia nous explique les rebondissements inévitables dans un tel projet, tandis qu'ils nous font visiter leurs jardins, notamment la culture de myrtilles, livrées chaque été aux abonnés-e de Notre Panier Bio.

En plus de cultiver des myrtilles, les Zwissig élèvent des vaches Galloway et des moutons d'Engadine, une race Pro Specia Rara. Le domaine est principalement constitué d'herbage et de pâture, avec une rotation des animaux pour ménager les sols et valoriser la diversité des plantes et fleurs. Ces vrais passionnés ont une éthique de travail très

respectueuse de la flore et la qualité des sols ! Les écouter est un pur plaisir.

Ils nous font ensuite visiter leurs généreux potagers et enfin, leur maison. Comme le reste du domaine, tout a été pensé avec conscience et attention. Une grande pièce chaleureuse et lumineuse accueille la salle de classe où Cécile, Liza et Silvan suivent l'école à la maison depuis 2 ans. Une partie de la ferme reçoit des hôtes en Bed & Breakfast.

C'est avec peine que nous devons nous arracher à ce petit coin de paradis au terme de cette délicieuse journée, riche en échanges, en saveurs, en soleil et en rires.

Visiter la ferme sur internet : <https://www.gottalaz.ch/fr/>



Pique-nique à Bonvillars 2019 ©V. Pasquier

MARCHÉ BIOMARKT

FRIBOURG/FREIBURG

Sa 19.09.2020
9:00 – 17:00

Place Georges Python – Platz
biomarkt-freiburg.ch
marchebio-fribourg.ch

AOÛT - SEPTEMBRE 2020 | N° 45

Unser Biokorb
Notre PanierBio



LA TÊTE DANS LE PANIER

ou quelques nourritures immatérielles...

Alors, quelles nouvelles ?

Marlyse Messer

Avant que le monde ne se mette à tourner de manière tout à fait étrange, nous avons eu le temps de conduire notre Assemblée générale 2020. Elle a eu lieu le 6 mars, à Bulle. L'association se porte bien mais va tout de même investir dans un nouveau site web afin d'être plus visible, les nouveaux membres pourraient en effet être plus nombreux.

Cette Assemblée a été l'occasion de rendre un hommage à Julien Vuilleumier pour ses 8 ans d'activité au sein du comité. Nous lui souhaitons tout le meilleur pour la suite ! Les points de distribution ont été à l'honneur, avec la présentation de Romina Scarangella, qui tient le magasin Gaïa à Bulle et fait annuellement le relais pour des centaines de paniers bio.

Notre président Markus Koch a eu le plaisir d'informer que le **Marché Bio Fribourg** a trouvé une nouvelle coordinatrice. Hélène Ewald-Süss, Barbara Schmid ayant annoncé son départ après plusieurs années pleines de succès. Le 19 septembre, la place G.-Python sera le théâtre de l'édition 2020.

Une nouveauté toute fraîche : à partir de mai, vous recevez le fromage et les yaourts dans de petites glaciers individuelles. Ceci est notre réponse à la question soulevée cet hiver concernant le transfert des produits sensibles. Avec cet investissement, le comité souhaite vous offrir la possibilité de découvrir dans votre panier des produits au meilleur de leur qualité.

Nos actions de promotion ont été annulées avec la non-tenu des événements où elles devaient avoir lieu. Nous espérons cependant que la prise de conscience globale concernant la production agricole durable et la consommation locale et bio va continuer à prendre de l'ampleur et que les nouveaux abonné·es seront au rendez-vous en cette année hors norme.

Grâce à la mise en place de l'abonnement spécial 3 mois, près d'une centaine d'abonné·es ont reçu plus de produits "Notre Panier Bio" et nos productrices ont pu ainsi écouler leur production. Remarquable élan de part et d'autre : si le virus nous tient éloignés physiquement les uns des autres, il renforce nos liens dans une communauté de valeurs.

Un gros lézard chez les reptiles

Mélissa Veuthey

La Tête dans le Panier poursuit son questionnement sur l'état actuel de la biodiversité en Suisse. Après les oiseaux et insectes, c'est aux reptiles que nous nous intéressons. Sylvain Ursenbacher, biologiste et collaborateur à info fauna, anciennement karch (Centre Suisse de Coordination pour la Protection des Amphibiens et Reptiles de Suisse) nous fait part de ses connaissances.

Quelle est la situation actuelle des reptiles en Suisse ?

Les reptiles et amphibiens sont les groupes les plus menacés en Suisse parmi l'ensemble des groupes vertébrés et invertébrés. Aujourd'hui, 79 % des espèces de reptiles sont placées en liste rouge. La situation paraissait globalement se stabiliser, mais les dernières recherches révéleraient plutôt que la chute est toujours aussi rapide. Une étude internationale a par ailleurs montré qu'entre 1980 et 2010, près de la moitié des effectifs de serpents ont disparu. C'est d'ailleurs à comparer avec la chute des effectifs d'insectes. Les reptiles, qui sont souvent des prédateurs ou des prédateurs de prédateurs d'insectes, souffrent de façon similaire.

Pouvez-vous nous parler des raisons majeures de cette chute ?

Les habitats des reptiles ont disparu en grande partie. Ils vivent dans les milieux secs, les prairies sèches, les buissons, dans des structures souvent exposées au sud. Ils ont aussi besoin de microstructures comme des tas de pierres ou des murets en pierres sèches, par

exemple pour pouvoir s'y cacher rapidement. La banalisation de l'habitat et de l'environnement des cinquante dernières années leur ont ôté les possibilités de vivre, se reproduire, se protéger, se nourrir.

La chute se poursuit donc malgré la mise en place de mesures ?

Soyons clair : aujourd'hui, de manière globale, on est plus en train de détruire des habitats que d'en créer de nouveaux.

Bien sûr, on met en place des mesures pour rétablir certains types de structures, cela va dans le bon sens. Les interventions à l'agriculture permettent par exemple de recréer des bandes herbeuses, des haies ou des murets en pierres, désormais mieux protégés.

De nombreuses collaborations se font également avec l'Office fédéral des routes (OFROU) et les CFF. En effet, les zones longeant les routes, autoroutes et voies de chemin de fer sont des lieux ouverts et appréciés des reptiles.

Mais tout cela prend du temps. Lorsqu'on crée des habitats pour des amphibiens, les résultats se font voir en un à deux ans. Pour des reptiles, il faut compter entre cinq à dix ans : un serpent a besoin d'environ cinq ans pour atteindre l'âge adulte, un lézard deux ans. De plus, les reptiles ne se déplacent pas beaucoup. Un nouvel habitat pour reptile mettra donc logiquement du temps avant d'être à nouveau colonisé.

Vous avez évoqué les subsides de la politique agricole. Qu'en est-il de l'efficacité de ces mesures ?

Aujourd'hui, si des agriculteurs souhaitent aller plus loin que ce qui est prévu par la loi, ils sont mal soutenus. La



Coronelle lisse ©S. Ursenbacher



Vipère aspic ©S. Ursenbacher

problématique des subsides ne laisse pas encore assez de liberté de ce côté-là. La situation est similaire du côté des réseaux écologiques. Certains sont très engagés dans la création d'habitats et de structures, mais manquent souvent de ressources et de soutien financier. Mais nous avons bon espoir pour que la prochaine politique agricole change la donne et permette à celles et ceux qui souhaitent faire davantage d'être mieux soutenus. La volonté d'améliorer les mises en réseau et de créer des structures écologiques existe. On assiste à une prise de conscience de la population et de la sphère politique.

Qu'observe-t-on lorsque des habitats sont créés ?

Prenons un exemple : dans une zone de pâturage comprenant des structures pour reptiles, à 1200m d'altitude, on trouve une densité moyenne de vipères de 1 à 10 individus par hectare. Chaque vipère mangera 10 à 15 souris (ou autre micromammifère) par an. Localement, l'impact est non négligeable. En zone agricole, des structures comme des murets séparant les parcelles peuvent abriter des reptiles qui rayonneront à partir de ces habitats et limiteront les populations. Cela profitera bien sûr aux reptiles, mais aussi à beaucoup d'autres groupes d'espèces. Dans la Vallée de Joux, des travaux de réouverture de la forêt ont été faits en collaboration avec des forestiers. Le but était de favoriser une espèce de reptile en

particulier, mais on s'est rendu compte que de nombreuses autres espèces animales et végétales en profitaient.

Qu'en est-il de la peur du serpent ?

Bien sûr, cela peut être plus compliqué d'expliquer la création d'un habitat pour la vipère aspic que pour le lézard vert. Mais les choses changent, il n'y a pas si longtemps, l'Etat payait pour tuer les serpents, considérés comme des nuisibles à éradiquer. De façon générale, les gens en ont moins peur qu'avant. Ils comprennent que les espèces venimeuses font partie d'un ensemble.

Qu'est-ce que l'on peut faire à l'échelle individuelle ?

Il est d'abord important de rappeler que toutes les espèces de reptiles sont protégées par la loi. Si vous avez l'occasion d'en voir un, observez-le à distance raisonnable. Et surtout, ne le tuez pas.

Malheureusement, le problème majeur dans les zones habitées, ce sont les chats. Localement, des populations de lézards verts, de lézards agiles ou autre ont disparu à cause d'eux. Nous n'avons pas encore de meilleure solution à ce problème que de conseiller d'adopter un chat.

Enfin, il est possible de collaborer bénévolement au suivi suisse des populations de lézard agile.

Cueillir, c'est reconnaître un don

Mathieu Schmitt

Cueillir, c'est reconnaître un don. J'aime y entendre l'écho d'« accueillir » et de « se recueillir ».

Lorsque je quitte les sentiers battus et que devant moi se présentent les tapis d'aspérules odorantes, j'éprouve de la joie à ce qu'elles se soient souvenues de moi. Et ce n'est pas seulement parce qu'elles sont petites que je me mets à genoux, le geste du corps m'enseignant le mouvement de l'âme.

Cueillir les herbes qui soignent, c'est refuser de les reléguer au souvenir. Les doigts qui pincent le bouquet fleuri d'aubépine témoignent de notre fidélité à ce qui est présent. Aujourd'hui, la rareté de ces gestes les élève au rang de vocation. Pourquoi vagabonder dans les lisiers, prendre la faucille dans les forêts et les prés ? Pourquoi moissonner ce que l'on n'a pas même semé ? Ernst Jünger, à qui on demandait pourquoi il portait gravir une montagne, répondait : « Parce qu'elle est là ». L'enfant le sait lui aussi si bien, lorsqu'il rassemble les fleurs d'une joyeuse prairie en un bouquet.

Pour conclure, à quels enjeux principaux sommes-nous confrontés dans la sauvegarde des reptiles ?

Une prise de conscience prend forme. Il s'agira de la concrétiser par la création d'habitats. Plus globalement, il faudra trouver un équilibre afin que le monde agricole puisse travailler et les différentes espèces trouver des habitats.

Négligé, le don disparaît. A force de ne plus rechercher les herbes sauvages, elles se retirent, peignées par tous ces rendez-vous manqués. Les généreuses lavandes de Haute-Provence se sont tristement amaigriées lorsqu'on cessa de les saisir par brassées. Aujourd'hui, elles reprennent vie: le feu s'est rallumé sous les alambics de ceux retournés les côtoyer.

Documentation

- Site internet du karch : www.karch.ch

- Sur la question des chats et des reptiles : <http://karch.ch/karch/home/reptilien-fordern/hauskatzen-und-reptilien.html>

- Le livre « Les amphibiens et les reptiles de suisse », disponible sur le shop du karch : <https://cscf.abacus-city.ch/fr/chf/A~22ARE05F/1~2~Typ/Amphibiens-Reptiles/Les-amphibiens-et-les-reptiles-de-Suisse>

- Collaboration bénévole au monitoring suisse du lézard agile. Un action simple et qui pourra donner un autre but à vos balades. http://karch.ch/karch/Collaboration_Lezardagile

l'ortie. Par sagesse sans doute, tant elle nous sait peu enclins à aimer sans en tirer avantage, la nature est dépositaire d'indispensables vertus. Mais même cela, nous tentons de le nier, de ne plus le voir.

Je me souviens de cet ancien armaili et de sa femme, avec lesquels je partageais la joie des plantes. Ils avaient une précieuse connaissance de l'herboristerie montagnarde et nous vîmes à parler du lys martagon : - C'est bon pour les yeux! me dit Francine. Je n'avais jamais entendu parler de cet usage et lui demandai quelques précisions. - Oui, c'est joli à regarder... Il s'agissait donc d'un grand remède : le lys qui prend soin de notre regard. Je devine le vivant se retirer de ne pas être vu.

« Respecter la tradition, ce n'est pas vénérer les cendres mais transmettre le feu. » Gustave Mahler nous exhorte à ne pas nous endormir dans la nostalgie. Nous devons à notre lointain ancêtre du Laténi et à notre grand-mère habitant la montagne d'avoir élagué l'efficacité de l'inutile, le remède du poison. Notre filiation se fait garante de préservation, quand bien même il reste tant à découvrir de bons gestes et de bonnes vertus.

L'anthropocène a fait reculer celles qui un temps se tenaient à notre porte : les plantes compagnes de Pierre Lieutaghi. Leur rareté se manifeste chaque jour, même pour les herbes communes. Les lieux de rendez-vous se font plus discrets. On ne cueille plus les bords des champs cultivés, ni les talus de vigne sans l'assurance d'une ferme labélisée. On évite la proximité des antennes, les lignes à haute tension. On se méfie des épéaues, des produits phytosanitaires. On observe consciencieusement si une plante bio-indicatrice de métaux lourds ne se plaît pas là où l'on pense trouver remède. De cueilleur, on devient alors chercheur d'oasis. Ce qui, pour nos aïeux, abondait, nous devient parfois perle rare. La plante sèche est légère: six à sept kg de plantes fraîches donnent en moyenne un kg de tisane, questionnant avec insistance la pérennisation de nos ressources. On a surpris de petites pelleteuses déraciner les gentianes auvergnates, des buissons de thym provençaux arrachés au râteau, l'ail des ours pillé jusqu'au bulbe. L'Inde et la Chine ont vu leur flore sauvage médicinale décimée.

Désastres répondant à l'esprit de consommation : pas de passé, pas de futur. Tout, tout de suite. Pas de filiation.

IMPRESSUM

Une publication de Notre Panier Bio

Rédaction: Markus Koch, Virginie Pasquier, Mathieu Schmitt, Mélissa Veuthey, Martine Wolhauer
Relecteur: Monique Oggier Huguenin
Contact: Marlyse Messer, bulletin@notrepanierbio.ch
Impression sur papier recyclé
Imprimerie CricPrint, Marly, www.cricprint.ch

Désastres répondant à l'esprit de consommation : pas de passé, pas de futur. Tout, tout de suite. Pas de filiation.

On m'a appris à entrer dans la nature comme dans un jardin. On ne saccage

pas son jardin et encore moins celui d'une reine. Au palais de la reine des prés, on emprunte toujours les mêmes allées, on ne piétine pas sa prairie humide. La coupe de ses corymbes ne se fait pas trop basse; sa tige étant creuse, l'eau de pluie risquerait d'y pénétrer et la racine de pourrir. Il en faut donc si peu pour détrôner une reine... Par ces précautions, on se prend à rêver d'en être le roi. L'aubépine, elle, peut être taillée en trogne. Avec une rotation des arbres prélevés sur un cycle de huit ans, on recevra ses bourgeons pour la gemmothérapie, ses bouquets fleuris pour l'herboristerie, ses fruits pour quelques sobres gourmandises.

Ces gestes ne s'inventent pas, ils se partagent, s'affinent. Ce sont des flambeaux qui passent de main à main, sur les chemins des prés, des forêts et des friches. Chacun a la responsabilité d'almenter ce feu, de le tenir vivant, de le transmettre vivant.

J'ai foi en la rencontre des vocations. En ce qui respire entre ces vocations, en ce qui nourrit leur rencontre. Le bourgeon est le lieu rêvé d'une telle rencontre, abreuvé de sève, entre terre et ciel.

Je me vois moi aussi bourgeon. Quelle est ma terre ? Quel est mon ciel ? Quelle est ma sève ? Je continuerai à cueillir, pour toujours mieux les connaître. Parce que, même si l'on dit qu'il n'y aura plus d'hiver, il y a aura toujours le printemps. Foi de bourgeon ! Ils me l'ont appris, car vers eux j'ai tendu la main.



Lézard de souches (Lacerta agilis) Lucerne ©A.Meyer